

## Compte rendu Réunion visio du 19 mars : COVID 19

Présents .J. Rolland - O.parcot- E Lefranc -P .Corroyer -S.kemer -R.Fortun  
5 organisations syndicales : CFDT- CGT-UNSA-FO-CFTC.

**Madame le maire a souhaité démarrer cette réunion en précisant que sur Nantes chacun doit prendre la mesure , être le relais des inquiétudes , des angoisses , la continuité du dialogue avec les organisations syndicales est essentielle pour faire remonter les alertes du terrain et faire l'analyse des situations.**

**Sa priorité est la protection des agents, tout en maintenant un service public dans les situations de service vitaux , c'est la responsabilité du service public.**

**Elle répond aux décisions prises par le gouvernement, dans cette situation de crise il faut faire bloquer.**

**Il faut trouver ensemble les bons ajustements pour assurer ces services tout en protégeant les agents.**

Olivier Parcot (DGS) a précisé l'ordre du jour de cette réunion :

Faire le point du jour sur la mise en place du service public minimum après 2 jours de confinement. Chaque matin des mesures sont prises et les agents en sont informés quotidiennement .

A tour de rôle, nous avons pu poser toutes les questions remontées des agents et des problématiques d'ordre plus général :

Nous avons fait un focus sur la question de la gestion des EHPAD en remontant l'inquiétude , le stress des agents qui ne possèdent pas encore toutes les mesures de protection barrière ( manque de masques).

Les résidences autonomie qui ne seraient pas inscrites sur la liste des services PCA, ce qui crée des ambiguïtés.

Nous avons aussi demandé la confirmation de situation de suspicion d'agents atteints par le COVID 19 dans un des EHPAD (la Madeleine).

Pour les EHPAD, la réponse de J . Rolland est que c'est un service prioritaire.

A ce jour, 10 agents ont eu des contacts rapprochés avec des personnes atteintes et donc sont en confinement, pour répondre à l'absentéisme des EHPAD la direction fait appel aux intérimaires.

Pour la question des suspicions de contamination, ils se renseignent sur le sujet / réponse donnée par téléphone hier après-midi : pas de cas révélés sur cet EHPAD.

**Il nous est proposé de mettre en place un dispositif d'information spécifique pour les EHPAD.**

Nous avons également abordé la problématique des Marchés :  
Problème de sécurisation des lieux car les clients sont trop proches.

La réponse est que pour les marchés, seuls les commerçants vendant de l'alimentaire sont autorisés, espacés le plus possible en utilisant les autres emplacements. Si trop de marchands, ils ne pourront venir qu'une semaine sur deux.

Le respect des espaces entre les clients sera contrôlé par la PM ainsi que les ASVP (volontaires) qui rappelleront les règles de sécurité.

Bati : nous nous étonnons que tous les agents administratifs ne soient pas en confinement ou en télétravail :

La réponse qui nous est donnée est que certaines urgences Bati doivent être maintenues en présentiel tel l'entretien des écoles (exemple panne de chaudière) et qu'il est important de répondre au standard urgence Bati. La maintenance pourrait avoir besoin de répondre à des urgences de réparation effectuée normalement par du privé.

Police municipale : nous alertons sur le fait que les policiers sont dans un véhicule, sans respect des distances/ problème de sécurité.

La réponse est que les policiers ont des gants et du gel hydroalcoolique pour se protéger et des masques en cas d'interpellation de personnes présentant des signes de COVID19

OPC : Nous alertons car les agents sont à trois dans la cabine : pour réponse la collectivité a des propositions à faire mais à ce jour elles ne sont pas encore actées, ils préciseront rapidement leurs propositions.

La question de l'embauche en masse est aussi posée, il est essentiel de rappeler les consignes de sécurité et d'espacer les heures d'arrivée et de débauche.

La collecte est limitée aux ordures ménagères en appelant les citoyens à garder dans la mesure du possible leur déchets plastiques et autres.

DRU : Pour l'instant, on délivre toujours les passeports et les cartes d'identité des demandes en cours car toute pièce d'identité retenue plus de 3 mois est détruite.

Par la suite, l'activité va se réduire et donc le service ajustera le nombre de présents dans ce service.

La collectivité a la compétence de délivrer les papiers mais la décision appartient à l'état et donc Mme Le Maire attend les consignes.

Agnès Varda : Nous posons le problème de l'accueil des sans abris, des plus démunis avec la problématique de la distribution des repas.

Les associations secours alimentaires sont aussi très impactées puisque les bénévoles sont des personnes âgées et donc à risque.

La proposition est d'apporter du renfort dans ces centres afin de suppléer à ce manque de personne pour que la distribution puisse perdurer.

Le service portage des repas est aussi en forte augmentation, puisque la restauration collective est suspendue, c'est un travail physique puisque il faut monter beaucoup d'escaliers et le lien social est important car les personnes souvent isolées sont très stressées de cette situation.

Gymnase Les agents doivent vérifier les installations techniques, mettre en sécurité les établissements ( l'eau etc ..) . Il faut aussi mettre en place des surveillances de sites pour éviter le vandalisme.

### Les écoles et les crèches

12 écoles seront ouvertes pour accueillir les enfants des soignants pas plus de 10 par classe.  
Nous avons signalé que certains animateurs proposaient des sports non adaptés dans la cour car cela ne respectaient pas les distances barrières.  
Réponse . Ce sera signalé pour mieux adapter l'animation.  
Des crèches municipales pourront accueillir des enfants de soignants.

Pour les enfants d'agents mobilisés ,il sera ouvert un centre de loisir (manu) ainsi que des crèches municipales pour les accueillir ouvert de 7 h à 19h.  
Si un enfant est porteur d' un handicap, la situation sera étudiée au cas par cas pour répondre aux besoins d'accueil.

Nous avons posé le problème des agents non connectés qui pour certains sont fragilisés.  
L'information passe mal puisqu'il n'ont pas les moyens à distance.  
En réponse la collectivité nous demande de faire le plus possible de relais, si les agents n'ont pas de d'adresse professionnelle. Nous nous engageons tous à le faire avec nos propres moyens respectifs .  
En tant qu'adhérents n 'hésitez pas à le faire , si vous avez des contacts personnels (mail ou tel) avec des collègues. La solidarité passe par là !  
Les responsables de service vont demander les coordonnées des collègues pour pouvoir faire du lien.

Nous avons demandé que le télétravail soit le mode de travail prioritaire, dès que c'est possible il faut que ce soit la règle !  
La réponse est que le DRN est un train de développer les moyens sachant qu'à ce jour il y a 200 télétravailleurs , cela pourrait passer à 600 et peut être jusqu'à 900. La difficulté est aussi dans le matériel car beaucoup travaillent avec leur propre outil et n'ont donc pas toutes les applications métier .

### Nous avons aborder les questions RH

Pour l'organisation du service minimum : vous pouvez consulter sur naonantes des points qui pourront vous guider dans votre travail à domicile.

Vous pourrez aussi vous inscrire à des points sanitaires et santé auprès de Patricia Sarraud (médecin responsable santé publique) pour avoir plus d'informations sur ce virus et les gestes barrières à adopter pour se protéger .

De nombreuses questions liées à la rémunération pendant ce confinement .

Selon les diverses situations les réponses peuvent être différentes .

- agents mobilisés dans les services PCA (plan de continuité d'activité)
- ASA pour garde d'enfants
- Arrêt de maladie

- télétravail
- confinement obligatoire pour raison de santé : pathologie à risque 330 agents identifiés
- agents volontaires 250 à ce jour
- confinement sans mission : agents mobilisables pour répondre à la mission principale et soutenir les collègues.

O. Parcot répond qu'il y aura une évaluation après la crise avec une volonté de ne pas pénaliser davantage les agents.

Tout de même, la question de la prime au présentiel RIF/ RIE reste en suspens.

On nous assure que les tickets restaurants seront versés après la crise.

La question des congés se pose aussi puisqu'il n'y a pas accès à la décharge pour de nombreux agents. Est-ce qu'ils seront repositionnés ou pas ? Perdra-t-on nos RTT ?

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit de congés non choisis par l'agent, que certains agents n'ont pas le choix de rester chez eux car ils n'ont pas de relais pour leurs enfants et habitent loin de Nantes.

Des familles monoparentales souvent déjà en difficulté financière, ne peuvent pas se porter volontaires car n'ont pas de relais possible des grands parents (personnes à risque).

Il faudra faire preuve de solidarité et c'est notre devoir en tant que fonctionnaire de répondre au service public mais surtout ne pénalisons personne.

**Johanna Rolland conclut qu'il faut adopter un cercle vertueux, qu'il faut la mobilisation de tous pour faire face à cette crise. Nous ne sommes pas au pic de la crise, une évaluation sera faite mais à ce jour il faut relayer les médecins en respectant les consignes et en aidant la population. Elle redit que les organisations doivent faire bloc et relayer l'information du terrain. Aussi, elle nous propose de nous réunir de nouveau la semaine prochaine, afin de faire un point des situations et de l'organisation mise en place.**

**Pendant cette période de confinement la CFDT reste à vos côtés pour répondre à vos questions et faire le relais auprès de l'employeur.**

**L'équipe de permanence de la section est à vos côtés pour y veiller!**

**Vous pouvez nous joindre de préférence par mail mais aussi par téléphone.**



**INTERCO 44**  
Section CFDT Nantes

**CFDT**

Ville de Nantes, CCAS et Nantes Métropole

Secrétaire : **Natacha ORIAL**  
**02 52 10 82 45**

Syndicatville-CFDT@mairie-nantes.fr  
CFDT@nantesmetropole.fr

[www.cfdtnantesvillemetropole.fr](http://www.cfdtnantesvillemetropole.fr)